

**Arrêté du 11 mai 2015 modifiant l'arrêté du 8 juillet 2014 portant nomination des membres
du jury de l'examen d'accès au stage professionnel de mandataire judiciaire**

NOR : JUSC1509404A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le titre I^{er} du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 812-3, R. 811-10, R. 811-11, R. 811-12
et R. 812-6 ;*

*Vu l'arrêté du 8 juillet 2014 portant nomination des membres du jury de l'examen d'accès au stage professionnel
de mandataire judiciaire ;*

ARRÊTE

Article 1

Est désigné en qualité de membre titulaire du jury chargé de procéder à l'examen d'accès au stage professionnel de mandataire judiciaire, au titre du magistrat de l'ordre judiciaire, président :

M. Daniel TRICOT, en remplacement de M. Jean-Luc VALLENS, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Est désignée en qualité de membre suppléant du jury chargé de procéder à l'examen d'accès au stage professionnel de mandataire judiciaire, au titre du magistrat de l'ordre judiciaire :

Mme Marie-Antoinette COLAS, en remplacement de Mme Anne BEAUVOIS, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 11 mai 2015.

Pour la garde des sceaux, ministre de la
justice,
Et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE